



# communiqué

Date **Le 23 octobre 1991**

Pour publication

Department of External Affairs  
des Affaires extérieures  
OTTAWA

N° 238

OCT 28 1991

UN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
ER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

## ADHÉSION DU CANADA À TROIS CONVENTIONS DES DROITS DE LA PERSONNE RELATIVES AUX FEMMES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M<sup>me</sup> Barbara McDougall, et la ministre responsable de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Mary Collins, ont annoncé aujourd'hui que le Canada avait adhéré à trois conventions interaméricaines relatives aux droits des femmes. Ces adhésions marquent le premier anniversaire de l'entrée du Canada à la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA).

«Le Canada accorde une grande importance à ces conventions et aux activités de la Commission interaméricaine des femmes en faveur des droits de la personne, a déclaré M<sup>me</sup> McDougall. Nous sommes prêts à travailler très fort pour assurer la pleine égalité des femmes dans cet hémisphère.»

Les trois conventions en cause sont la Convention interaméricaine sur l'octroi de droits civils aux femmes, la Convention interaméricaine sur l'octroi de droits politiques aux femmes et la Convention sur la nationalité des femmes.

«Ces conventions de l'OEA témoignent des progrès tangibles accomplis à l'égard des droits des femmes et concourent, avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à constituer une base d'intervention solide», a déclaré M<sup>me</sup> Collins.

Le Canada a apporté une contribution vigoureuse à la Commission interaméricaine des femmes depuis qu'en octobre 1990, il en est devenu membre à part entière. M<sup>me</sup> Rebecca Cook, une juriste canadienne, travaille avec d'autres experts à l'élaboration d'une